

# LES CONDITIONS D'UN FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT JUSTE, EFFICACE ET DURABLE

|| CATHERINE GAUDARD



**Titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DESS en développement agricole, Catherine Gaudard est directrice du plaidoyer du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire) depuis juillet 2007. Elle a travaillé en Asie auprès d'organisations locales, puis a été responsable des partenariats en Asie à Frères des Hommes.**

Jamais le monde n'a disposé d'autant de richesses, et pourtant la pauvreté ne cesse de s'aggraver. Le débat sur le financement du développement est devenu d'une grande complexité : entre le cumul inextricable des promesses d'aide bilatérale et multilatérale, les Objectifs du millénaire pour le développement, l'annulation ou le rééchelonnement des dettes des pays les plus pauvres ou encore les investissements privés, il est difficile de s'y retrouver. Quant à l'aide publique au développement, elle n'a plus le vent en poupe, et pour cause : avec des recettes publiques vacillantes, les pays pourvoyeurs d'aide ont d'autres urgences à financer, tandis que les institutions financières internationales elles-mêmes sont occupées ailleurs. Toutes ces aides n'ont permis ni de répartir les richesses ni de poser les fondements d'économies solides et complémentaires, encore moins de sociétés justes.

## DÉVELOPPEMENT : LE PRIMAT ERRONÉ DU QUANTITATIF SUR LE QUALITATIF

À y regarder de plus près, l'aide a d'abord été un instrument pour faire converger tous les pays vers un modèle de développement unique, inscrit dans une logique de mondialisation fondée sur la croissance économique à tout prix. Le « fanatisme du marché » décrié par J. Stiglitz<sup>1</sup> a poussé à une vision du développement centrée sur la libéralisation

<sup>1</sup> Joseph Stiglitz,  
*Un autre monde.*  
*Contre le fanatisme du*  
*marché*, Fayard, 2006.

et la concurrence généralisée, qui, loin de lutter contre la pauvreté, n'a abouti qu'à creuser les inégalités. Ainsi, en 2007 à l'échelle mondiale, 10 % des personnes les plus riches détenaient 85 % des patrimoines des ménages, pendant que les 50 % les moins riches en possédaient à peine 1 %<sup>2</sup>.

Pourtant, depuis longtemps, le PNUD souligne que le développement ne se résume pas à la croissance du PIB par habitant. Ainsi, l'indice de développement humain conçu en 1990<sup>3</sup> ajoutait trois indicateurs à prendre en compte : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie de la population. Il n'a eu de cesse, depuis, d'appeler à la production de nouveaux indices pour mesurer le développement, afin de prendre en compte les inégalités et les aspects multidimensionnels de la pauvreté. La priorité du développement devrait être l'éradication de l'extrême pauvreté et la lutte contre les inégalités, tant entre les pays qu'au sein des populations. Récemment, le PNUD<sup>4</sup> a finalement souligné la faiblesse du lien entre croissance et développement humain, rappelant que celui-ci ne se confond pas avec la croissance économique et que de gros progrès sont possibles, même sans croissance économique rapide. Dans les pays émergents ou à revenu intermédiaire, la croissance s'est trop souvent accompagnée d'une augmentation inacceptable des inégalités. Enfin, la croissance à tout prix a encouragé l'émergence de modes de production et de consommation qui apparaissent maintenant comme insoutenables.

Les Nations unies sont toutes disposées à le reconnaître depuis plusieurs années déjà. De fait, dès 1986, elles se déclaraient *conscientes* que « le développement est un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent<sup>5</sup> ». Mais ni la multiplication des déclarations des Nations unies, à commencer par la Déclaration des Objectifs du millénaire pour le développement en 2000, ni les rapports du PNUD n'ont pesé dans l'agenda économique et financier qui domine toujours le monde.

### LES LIENS NÉGLIGÉS DU MAL-DÉVELOPPEMENT ET DES DROITS

Ce que martèlent les sociétés civiles depuis des décennies, sans être suffisamment entendues, c'est qu'un développement dans la durée n'est possible que s'il est initié, décidé, géré et coordonné par les sociétés concernées, et adapté aux réalités sociopolitiques locales – en un mot, s'il est issu d'un processus démocratique et endogène. Car, à

2 | PNUD, *The Challenge of Inequality*, International Poverty Centre, 2007.

3 | PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 1990.

4 | Rapport du PNUD 2010, *La Vraie Richesse des nations*.

5 | Déclaration sur le droit au développement, Assemblée générale des Nations unies, 4 décembre 1986.

bien y regarder, la pauvreté n'est autre que le résultat de phénomènes d'injustice : inégalité d'accès aux droits fondamentaux, accès réduit et précaire aux ressources productives, inégalité de statut entre les femmes et les hommes, impossibilité de devenir socialement actif, économiquement productif et politiquement influent... Un apport de financements extérieurs, surtout s'il se fait pour soutenir des politiques libérales et de croissance, va logiquement renforcer les pouvoirs dominants déjà en place, et rarement lutter contre les racines de la pauvreté. Ce faisant, il renforce les inégalités.

De fait, le seul développement digne de ce nom est celui qui passe par le renforcement et le respect des droits, non seulement civils et politiques, mais également économiques, sociaux et culturels (droit au logement, à l'alimentation, à l'éducation, à la santé, au travail, etc.). Le défi est de faire du respect de ces droits la clé de voûte d'un processus de développement, et donc la grille de lecture et d'évaluation pertinente de son efficacité, de son ampleur et de sa qualité. Une condition : l'action de tous, par une co-construction, pour des processus de transformation en profondeur qui modifient également les rapports de force au sein des sociétés. C'est donc d'une démarche à long terme qu'il s'agit, complexe par nécessité et exigeant un financement au service de cette appropriation et du renforcement des droits.

Or, même dans la lutte universelle contre la pauvreté fixée par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, la dimension quantitative continue de primer sur le qualitatif, et les pures logiques économiques et libérales à effacer d'autres dimensions tout aussi importantes. Pas étonnant lorsque l'on se souvient que la conférence de Monterrey sur le financement du développement, en 2002, avait établi que la réalisation des OMD devrait passer par un doublement des flux d'aide publique au développement (APD), lequel n'a jamais été atteint. Elle devait également passer par un rôle accru des flux commerciaux et des flux d'investissements directs étrangers (IDE), lesquels se portent plutôt bien. Comment imaginer que ces flux privés ne soient pas avant tout mus par les intérêts des investisseurs, plus que par celui des populations censées bénéficier de ces investissements ?

Au final, deux questions centrales resurgissent de plus en plus nettement : quel développement faut-il financer ? Et s'il s'agit pour chaque pays de choisir son mode de développement en fonction de ses propres réalités et priorités, ne vaut-il pas mieux qu'il compte d'abord sur ses propres ressources, et dans ce cas l'action politique internationale ne doit-elle pas viser à interdire tout ce qui peut empêcher un pays d'y arriver ?

### LES LIMITES D'UNE AIDE QUI N'EN EST PAS TOUJOURS UNE : LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

« La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit », écrivait Amadou Hampâté Bâ. Ainsi, les intérêts des pays donateurs, surtout s'ils sont associés à des intérêts privés, priment en général sur ceux des pays qui reçoivent l'aide. Si la lutte contre la pauvreté est aujourd'hui un leitmotiv politique, elle se résume pour les pays donateurs en indices quantitatifs : augmentation de la production, des infrastructures, etc. Cette approche quantitative conduit à réduire le débat à celui des moyens financiers mobilisés pour les atteindre, légitimant ainsi l'appel aux investissements étrangers, lesquels se doivent d'être rentables. Or ces investissements, même orientés vers des infrastructures, des hôpitaux ou des systèmes d'adduction d'eau, ne favorisent pas nécessairement le développement. S'ils sont mis en œuvre sans souci de consulter et d'impliquer les populations locales, ils ruinent des processus endogènes qui auraient permis à ces populations de construire elles-mêmes leur propre développement, en tenant compte de leurs priorités et des potentiels de leurs territoires. Le développement ne peut venir seulement de l'extérieur et « d'en haut »...

Malgré cela, et la succession des crises financières, alimentaires, climatiques, les politiques misent toujours plus sur la croissance et les investissements privés. La « reprise de la croissance » semble être leur credo. Les repères et les indicateurs habituels, un temps secoués et questionnés par la crise financière, resurgissent finalement dans les discours publics comme si de rien n'était, éventuellement amendés pour tenter de les réhabiliter – « croissance verte », « investissement socialement responsable » – sans que la logique qui les sous-tend ait évolué.

Pourquoi est-il si difficile d'accepter l'évidence ? La solution universelle n'existe pas. Dans un monde où tout a poussé depuis des années à la généralisation d'un modèle unique de développement, aux mêmes réponses portées par des acteurs omnipotents qui ont consacré la seule puissance de l'argent, comment entendre que le développement passe par la prise en compte de la diversité des contextes locaux, la valorisation des dynamiques endogènes, la mobilisation de tous les acteurs, à commencer par les plus pauvres, et leur capacité de décision et d'innovation ?

Mais ce sont là des notions difficiles à manier, à mesurer, et complexes à expliquer. En ces temps de communication où toute idée doit s'énoncer en quelques « éléments de langage », quelques slogans et photos de famille, c'est autour des montants promis que l'attention se focalise lors des sommets qui se succèdent : sommets des Nations

unies pour les ODM, sommets des G8 ou des G20. Même les efforts du PNUD pour travailler d'autres indicateurs de richesse butent sur cet obstacle, et les Nations unies ont fini par ne plus parler que de milliards et par mesurer les besoins du développement à cet étalon : plus de 330 milliards de dollars pour faire face aux besoins du développement entre 2012 et 2017, 30 milliards pour lutter contre la faim, 150 milliards pour lutter contre le changement climatique... Le soutien aux révolutions arabes, qui pourtant remettaient en cause tout un système, s'est finalement résumé à quelques millions de dollars promis lors du G8 de Deauville en mai 2011.

Cette manière de résumer le développement à des chiffres en dit long sur la myopie des institutions internationales depuis des années, sur les difficultés à amener le débat politique et public vers d'autres sujets plus complexes, mais aussi sur l'incapacité à faire partager largement les alternatives. Ainsi, au sein même des ONG de développement, les visions sont partagées sur les modèles de développement à promouvoir et sur la place de l'économie et de la croissance dans ce développement. Ce débat est nécessaire et constructif. Dans le même temps, nul ne peut se résigner à passer l'éponge sur des promesses d'aide faites en grande pompe par les États. Et jamais tenues. Il en va pourtant de la crédibilité de la parole et de l'action publiques. Cependant, rappeler ces engagements d'aide, tout en appelant à d'autres politiques d'aide et à dépasser l'aide au développement, est un exercice de communication qui frise parfois la schizophrénie, et qui ne passe pas aisément !

De fait, un développement focalisé sur l'importance des investissements réalisés réduit le champ des acteurs possibles, car peu sont capables de mobiliser autant de ressources. Sur ce point, les capacités des États sont aujourd'hui dépassées par les géants du secteur privé. Et tous de se tourner comme un seul homme vers ces grandes banques, fondations, multinationales... pour veiller au développement de la planète. Quand bien même on sait pertinemment que les investissements qu'elles engagent visent à étendre leur champ d'influence, leur marché, leur rentabilité et ont des impacts énormes sur les tissus socio-économiques fragiles des pays aidés. Si respecter les engagements d'aide demeure un impératif, en particulier pour les pays les moins dotés en ressources et les plus vulnérables, l'aide souffre également de son côté aléatoire pour les pays censés en bénéficier : ils n'ont pas de visibilité et dépendent largement du bon vouloir des pays plus riches, qui réduisent ainsi les pays pauvres à l'état de quémandeurs.

L'absence de lisibilité du millefeuille d'engagements d'aide accumulé depuis des années contribue à cette confusion générale. Entre

6 | Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales*, 2010.

7 | Voir ses revues de presse régulières sur le site : <http://www.coordinationsud.org/plaidoyer/apd/>

8 | Coopération Sud, *L'Aide publique française au développement et la politique de coopération au développement : état des lieux, analyse et propositions*, 2005 (actualisé en 2006).

9 | Bruno Gurtner, *Le Monde à l'envers : le Sud finance le Nord*, Alliance Sud, Dossier n° 11, janvier 2008.

les engagements pris aux Nations unies (1971 : atteindre une APD de 0,7 % du PIB des pays donateurs), puis dans le cadre des OMD en 2000 et enfin lors de chaque sommet du G8, la surenchère d'annonces entre chefs d'État, par pays (Afrique, Haïti) ou par secteurs (santé, sida, agriculture...) est permanente. C'est à qui apparaîtra le plus généreux, sachant que souvent la mise en œuvre ne suit pas.

Aujourd'hui, l'APD mondiale s'élève officiellement à 119 milliards de dollars annuels. Or le G8 de Gleneagles avait fixé un objectif de 154 milliards pour 2010 (0,7 % du PIB des pays membres, plus un supplément pour l'Afrique). On est donc encore loin du compte... En 2009, le PIB mondial s'élevait à 57 937 milliards de dollars, dont 28 % pour l'UE (16 390 milliards de dollars), 24 % pour les États-Unis, 8 % pour la Chine et 2 % pour le Brésil et l'Inde<sup>6</sup>...

Respecter ces engagements doit aller de pair avec l'évolution vers plus de souveraineté dans son utilisation. Or l'aide publique au développement est aujourd'hui encore un vecteur de conditionnalités, de choix externes imposés, de déstructuration, de dépendance accrue. En termes de contenu, une part importante de cette aide n'a en fait rien à voir avec le développement, ni même parfois avec de véritables transferts financiers Nord-Sud. Ainsi, Coopération Sud, plate-forme des ONG françaises de développement, qui analyse chaque année les chiffres de l'aide française<sup>7</sup>, souligne que l'aide « réelle » de la France ne représente que 57 % de son aide officielle en moyenne entre 2002 et 2008, une fois retirés la comptabilisation des allègements de dette, le coût de l'accueil des réfugiés ou celui des étudiants étrangers en France. Par ailleurs, la France inclut de plus en plus dans son aide des dépenses liées à la sécurité ou à la lutte contre l'immigration<sup>8</sup>.

Cependant, et paradoxalement, les pays en développement restent des créiteurs à l'égard des pays développés. Si l'on y regarde de plus près, en 2006, les flux de capitaux du Sud vers le Nord s'élevaient à 658 milliards de dollars selon l'ONU<sup>9</sup>, plus de six fois les montants d'aide qu'ils reçoivent ! Cela s'explique, d'une part, par le remboursement des dettes et, d'autre part, par des « reflux » financiers liés au commerce ou aux investissements privés d'acteurs du Nord dans les pays du Sud.

### RÉFORMER L'AIDE POUR NE PAS NUIRE AUX PAYS RÉCIPENDAIRES ET RENDRE AUX ÉTATS LEURS CAPACITÉS PROPRES DE DÉVELOPPEMENT

Même si des efforts sont faits, l'aide bilatérale ou régionale est sans doute condamnée à se réduire, les États affaiblis et endettés ayant

d'autres priorités internes. Mais cela ne doit pas mettre fin à des politiques mondiales de solidarité qui demeurent essentielles, en particulier pour les pays les plus fragiles et les plus démunis. Le financement de biens publics mondiaux tels que l'accès aux services de base pour l'eau potable, l'éducation, la santé ou bien la lutte contre le changement climatique appellent à la mise en place d'un fonds mondial de solidarité.

Les financements innovants et la taxe mondiale, que les associations défendent depuis plus de dix ans, apporteraient les moyens de cette solidarité mondiale. Le secteur financier a très largement profité de la mondialisation et de la libéralisation des échanges : ainsi, les flux financiers mondiaux se sont accrus de manière phénoménale, pour atteindre 6 000 milliards de dollars par jour (plus de vingt fois le PIB annuel mondial !). Il est temps de réguler ce secteur financier et de faire en sorte qu'il contribue à l'effort de solidarité aujourd'hui essentiellement porté par les contribuables.

Une simple taxe de 0,01 % sur les transactions financières internationales permettrait d'un seul coup de respecter les engagements d'aide en mobilisant 200 milliards de dollars (soit 0,35 % du PIB mondial). Il s'agirait en outre d'une mise à contribution de l'ensemble des acteurs les plus riches, en dépassant ainsi les différenciations de plus en plus artificielles entre pays riches et pays pauvres, une image de plus en plus brouillée tant les acteurs n'ont plus de frontières... Certes, les réticences demeurent nombreuses, malgré les diverses études d'experts démontrant sa faisabilité. La proposition que cette taxe soit expérimentée à petite échelle fait cependant son chemin, même si ce n'est plus vraiment dans l'optique de mobiliser des ressources pour les pays pauvres : en effet, la crise financière dans laquelle sont aujourd'hui plongés les pays occidentaux eux-mêmes a accru leur intérêt pour une telle taxe afin de faire face aux crises financières. Il s'agit maintenant de veiller à ce qu'elle serve également à la solidarité internationale.

### **REDONNER DES MARGES DE MANŒUVRE, TANT FINANCIÈRES QUE POLITIQUES, AUX ÉTATS**

Au-delà d'un maintien de diverses modalités d'aide, les sociétés civiles mettent aujourd'hui l'accent sur une priorité : permettre aux pays du Sud de disposer de leurs propres ressources pour investir dans le développement. Cela pose une condition : « cesser de nuire », en mettant fin au pillage des budgets de ces États. Or deux phénomènes réduisent les ressources propres des pays du Sud : le paiement de leur dette et l'évasion fiscale.



Afin que chaque pays puisse choisir son modèle de développement à partir des priorités et des capacités de son territoire, il est impératif de redonner de la force et des marges de manœuvre aux politiques publiques, ce qui passe bien sûr par la disponibilité des financements, mais aussi par de nouvelles politiques. Ces deux aspects sont intimement liés, tant il est vrai que les moyens dont disposeront les États dépendent aussi des politiques mises en œuvre. Ainsi, au-delà de l'aide et de son évolution, l'enjeu vital pour les pays est de pouvoir mobiliser leurs ressources propres, et donc de lutter contre leur pillage. Cela suppose d'imposer des régulations qui sont destinées à restaurer tout à la fois la vérité économique, la responsabilité et les outils de pilotage de l'économie, tout en permettant à chaque pays de bénéficier de la richesse qui est la sienne.

La dette des pays du Sud pose essentiellement trois problèmes. Elle pèse lourd sur les finances publiques de nombreux pays qui n'ont pas bénéficié des plans d'allègement de la dette : ainsi, le service de la dette atteint certaines années 40 % du budget du Kenya et 50 % de celui de l'Équateur ! Elle réduit les marges de manœuvre dans le choix des politiques économiques : l'accord du FMI précède tout plan d'allègement ou de rééchelonnement, et le besoin de devises incite les pays à privilégier un modèle économique tourné vers l'exportation même quand leurs priorités sont ailleurs. Enfin, elle est le fruit et l'expression d'une grande injustice dans les rapports Nord-Sud – où la responsabilité des prêteurs (qui sont aussi les décideurs en matière d'endettement international) n'est jamais reconnue.

À la fin des années 1990, la société civile s'est mobilisée dans le monde entier pour réclamer, et obtenir (en particulier du G7 en 2005), des allègements de ces dettes. Une véritable bulle d'oxygène pour de nombreux pays, puisque les allègements ont permis de « libérer » 58 milliards de dollars pour 35 pays et que 28 pays ont obtenu un allègement supplémentaire de 27 milliards dollars<sup>10</sup>. Une victoire majeure, certes, mais loin d'être suffisante : ces allègements ne se sont pas accompagnés de la mise en place de règles du jeu afin d'éviter de nouvelles crises. Le risque de réendettement sous des formes nouvelles est important, notamment en Afrique avec la ruée vers les ressources naturelles : de nombreux prêteurs, publics et privés, accordent des crédits de préfinancement pour l'exploitation des ressources, remboursables sur la production à venir, selon des modalités souvent abusives.

Par ailleurs, les sociétés civiles des pays concernés font de leur mieux, en lien avec les réseaux internationaux mobilisés contre la dette<sup>11</sup>, pour suivre la mise en œuvre des allègements ou annulations. Mais elles commencent à s'y épuiser tant ce suivi est large et laborieux.

10 | HIPC Initiative and MDRI, *Status of implementation*, FMI, septembre 2009.

11 | Jubile Sud, Eurodad (European Network on Debt and Development), Latindadd en Amérique Latine, Afrodad en Afrique, APMDD (Asia Pacific Movement on Debt and Development)...



Au final, la priorité aujourd'hui est de définir des règles s'imposant à tous, à l'heure où le cercle des prêteurs s'élargit à de nouveaux pays (Chine) et au secteur privé (les crédits privés sont passés de 4,7 milliards de dollars en 2000 à 191,6 milliards de dollars en 2005<sup>12</sup>). L'enjeu est de faire reconnaître la responsabilité des prêteurs, en faisant en sorte que des critères de viabilité de la dette soient imposés. Cela passe par l'annulation de toutes les dettes illégitimes et odieuses, c'est-à-dire celles contractées par des dictateurs ou des dirigeants peu scrupuleux. Cela exige également que chaque pays créditeur lance un audit de ses créances et que la notion de « coresponsabilité prêteurs-emprunteurs » soit reconnue. L'objectif ultime serait de développer un droit international pour encadrer les politiques de prêt et le réendettement des pays du Sud, qui s'appliquerait à tous les pays (ceux de l'Organisation de coopération et de développements économiques – OCDE –, mais aussi la Chine, par exemple). L'idée de commencer par un « code de conduite du financement responsable » fait son chemin.

### DE L'IMPACT RÉEL DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS À L'ÉVASION FISCALE : L'EXIGENCE DE TRANSPARENCE

Un autre enjeu de taille relève de l'exercice de vérité sur l'économie : il s'agit de remettre de la transparence sur la contribution réelle des investissements directs étrangers (IDE) au développement des pays du Sud. En effet, depuis trente ans, ces investissements sont encouragés et se sont massivement développés, atteignant officiellement 1 500 milliards de dollars en 2008, avant de chuter légèrement du fait de la crise financière<sup>13</sup>. Certes, ils peuvent, sous certaines conditions, favoriser le développement économique. Mais la contribution fiscale des entreprises étrangères dans le budget des États du Sud est souvent très faible au regard des richesses qu'elles créent dans ces territoires<sup>14</sup>. Pour attirer les IDE, les pays du Sud accordent souvent des cadeaux fiscaux importants aux entreprises (exemptions, périodes de stabilité ou d'exonération, subventions), qui génèrent un manque à gagner important pour les États. Mais, surtout, non contentes de ces conditions favorables négociées lors de leur installation, les entreprises multinationales sont nombreuses à se prêter à des manipulations comptables leur permettant de transférer artificiellement la richesse produite dans les pays en développement vers des filiales situées dans des paradis fiscaux et judiciaires. En Afrique, la fuite illicite de capitaux s'est élevée en 2007-2008 à près de 140 milliards d'euros par an. Au total, l'évasion fiscale pratiquée par les entreprises prive chaque année les gouvernements du Sud de 125 milliards d'euros de recettes fiscales.

12 | Banque mondiale, *Global Development Finance 2006*, vol. 1, Washington, DC, 2006, tableaux 1 et A.1.

13 | CnuCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2009*.

14 | CCFD-Terre Solidaire, *L'Économie déboussolée : multinationales, paradis fiscaux et captation des richesses, 2010*.

Ainsi, au Maroc, la dépense fiscale liée à l'attraction des IDE a été évaluée à 4,3 % du PIB, soit 19 % des recettes fiscales pour l'année 2006. Au Sénégal, elle atteindrait 457 millions d'euros selon une estimation du gouvernement portant sur le budget 2008, soit 5 % du PIB. En Zambie, grand pays producteur de cuivre, onze des douze entreprises qui exploitent les mines se déclarent déficitaires et ne paient pas d'impôts sur les bénéficiers. Alors que le cuivre représente 60 % des exportations en valeur de la Zambie, les entreprises de ce secteur ne contribuent que pour 4 % aux recettes fiscales du pays quand plus de 50 % des exportations sont dirigées vers la Suisse<sup>15</sup>... Cette situation est d'autant plus inacceptable quand on sait que certaines installations minières ont été financées par des prêts de la Banque européenne d'investissement, dans le cadre de son mandat de développement.

La lutte contre l'évasion fiscale avait déjà été identifiée comme un enjeu majeur lors de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement, à Doha, en décembre 2008. Fruit d'une mobilisation de la société civile, en particulier à travers la mobilisation du réseau international Tax Justice Network, cet objectif est également poursuivi sans relâche auprès de chaque pays membres du G20<sup>16</sup>. Cette évasion fiscale est favorisée par la combinaison de deux phénomènes : d'une part, la multiplication des paradis fiscaux, territoires qui non seulement offrent une imposition très faible, voire nulle, mais également protègent des regards par une parfaite opacité de ce qui s'y fait ; d'autre part, le manque de transparence exigé des acteurs économiques, qui en profitent pour procéder à des manipulations comptables afin de faire justement apparaître leurs profits dans ces paradis fiscaux.

La société civile, après plusieurs années d'étude du sujet et de travail sur des recommandations, milite aujourd'hui à la fois pour que l'opinion publique prenne conscience de ce phénomène et de l'enjeu qu'il représente, et pour que des mesures politiques soient prises afin de le réguler. La proposition clé est l'instauration d'une norme de transparence financière obligeant les entreprises multinationales à publier des informations financières pour chaque pays où elles opèrent (nom des filiales, nombre d'employés, bénéficiers, impôts versés, coût des actifs, impacts sociaux et environnementaux, etc.). Cette démarche est au cœur de la lutte contre la corruption et progresse plus rapidement dans le secteur des industries extractives, un enjeu majeur pour de nombreux pays en développement. Une telle régulation des acteurs économiques est au cœur de la recherche d'un financement pour un développement démocratique, transparent, qui pose les bases d'un véritable partage des richesses. On ne peut continuer à parler de financement du développement sans faire la lumière sur les

15 | Rapport des Amis de la Terre, *Projet Mopani Zambie. L'Europe au cœur d'un scandale minier*, 2010.

16 | La campagne du CCFD-Terre Solidaire, « Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux », est l'un des moteurs de cette mobilisation en France : <http://www.aidonlargent.org>, en lien avec la campagne collective « Stop paradis fiscaux », portée également au niveau international : <http://www.endtaxhavensecrecy.org/fr/2011>

ressorts détraqués d'une croissance et d'une libéralisation débridées aux effets pervers, sans évoquer la captation des richesses et les miroirs déformants que constituent les paradis fiscaux, qui « déboussolent » l'économie<sup>17</sup>.

Tous ces défis engagent la pérennité de notre économie-monde et, au-delà, la défense des droits des êtres humains qui peuplent cette planète : le système actuel n'est rentable qu'à court terme pour les investisseurs, mais pas pour l'humanité actuelle et à venir. Au-delà du combat d'idées et de visions globales, il existe des propositions concrètes et pragmatiques, à faire avancer par petites touches pour construire le puzzle qui permettra des réformes en profondeur. ■